

Mot de présentation

Ryoa Chung*

Notre époque contemporaine est marquée par les enjeux de la migration, les changements climatiques, les inégalités mondiales qui se creusent, la montée des populismes et des mouvements explicitement xénophobes et racistes un peu partout à travers le monde. En lien avec des conflits armés et la violence politique, tous ces phénomènes sont d'une certaine façon interdépendants. Mais les « crises » des réfugiés et le sort des migrants les plus vulnérables ont indéniablement illustré une des faces les plus tragiques de notre temps.

Pour ceux et celles qui suivent les expositions annuelles du World Press Photo, rassemblant les images les plus significatives de l'actualité internationale, le photojournalisme constitue un témoignage incontournable de la condition humaine. Il importe de garder à l'esprit, et ouvertes à la discussion, les réflexions de Susan Sontag¹ au sujet de l'éthique du voir (*the ethics of seeing*) qui nous met en garde contre les dangers du voyeurisme dans les sociétés de consommation. Il n'en demeure pas moins que pour de très nombreux observateurs, les images bouleversantes des migrants qui ont traversé la Méditerranée dans l'espoir d'atteindre les côtes de l'Europe, dans des embarcations de fortune ayant coûté la vie à des milliers de personnes noyées ou disparues en mer depuis 2014 (170 000 selon la recension de l'Organisation internationale pour la migration – OIM), aident à saisir intuitivement l'ampleur et la gravité de la situation².

* Professeure au département de philosophie de l'Université de Montréal.

¹ Susan Sontag, *On Photography*, New York : Farrar, Strauss & Giroux, 1977.
Susan Sontag, *Regarding the Pain of Others*, New York : Picador, 2004.

² Voir la photographie « Rescue Operation » de Massimo Sestini (7 juin 2014 – édition WPP 2015).

La distinction terminologique entre « migrant économique » et « réfugié » repose sur des arguments importants, notamment en ce qui a trait à la menace de persécution qui caractérise la condition de réfugié, tandis que l'immigration reconduit l'idée d'une mobilité volontaire. S'il faut, en effet, souligner l'agentivité des immigrants qui consentent à se déplacer mus par des projets autonomes et ne pas tous les réduire à des stéréotypes de victimes passives, il ne faut pas non plus perdre de vue que certaines catégories de « migrants économiques » sont poussés par des circonstances d'indigence à prendre des risques inconcevables pour espérer de meilleures conditions d'existence, ailleurs, dans ce monde traversé par des inégalités abyssales. En Amérique, les mouvements migratoires sont causés par des formes de désintégration sociale ayant donné lieu, notamment, au phénomène des enfants voyageant seuls, faute de ressources financières pour pouvoir permettre à leurs parents de les suivre. Plus récemment, sous la présidence de Trump, le renforcement des frontières entre les États-Unis et le Mexique a mis en place une des politiques les plus infâmes de séparation entre enfants et parents dont les conséquences en termes de détresse humaine sont incalculables³.

La guerre en Syrie et la crise des réfugiés à l'échelle mondiale sont d'autres indicateurs de notre époque tourmentée⁴. À ce jour, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés recense 70,8 millions de personnes déracinées dans le monde, comprenant 25,9 millions de réfugiés. Les cinq principaux pays d'accueil - par ordre décroissant selon le nombre de personnes recueillies - ne sont pas tous des sociétés riches : Turquie (3,7 millions), Pakistan (1,4 million), Ouganda (1,4 million), Soudan (1,1 million) et Allemagne (1,1 million). Le Canada fait sans doute sa part, ayant accueilli le tiers des réfugiés dans le monde en 2018, c'est-à-dire 28 100 personnes sur 1,4 million de réfugiés en besoin de réinstallation, mais le Canada et les pays les plus privilégiés de ce monde peuvent et doivent faire encore

³ Comme en témoigne la photographie « Crying Girl on the Border » prise par John Moore de Yanela Sanchez du Honduras, âgée de deux ans, en pleurs pendant l'arrestation de sa mère à la frontière américaine (12 juin 2018 – édition WPP 2019).

⁴ Voir la photographie « Hope for a New Life » de Warren Richardson (28 août 2015 – édition WPP 2016)

plus. Face à l'ampleur du désastre à l'échelle internationale et des conditions d'existence de la vaste majorité des réfugiés qui sont trop nombreux à vivre dans des camps, comment penser nos responsabilités collectives, comment penser la dignité humaine en de telles conditions, comment penser à la suite de Hannah Arendt le statut moral et politique de l'apatride et le « droit d'avoir des droits »?

Les sociétés confrontées aux enjeux de l'immigration sont aux prises avec des débats sociaux importants concernant, d'une part, le droit collectif des sociétés d'accueil à la protection de leur identité culturelle, de leur sécurité et de leur prospérité économique, et d'autre part, les droits humains fondamentaux des immigrants et des réfugiés à la non-discrimination, à la liberté de mouvement, à l'égalité des chances et au respect de leur dignité. Certains interlocuteurs de ces débats plaident en faveur du droit des membres des sociétés d'accueil à leur liberté d'association, d'autres condamnent les dérives xénophobes et racistes qui font dérailler les discussions et les politiques d'immigration. Il va de soi que les débats au sujet des enjeux contemporains de l'immigration soulèvent des questions sensibles et complexes qui méritent, justement, des analyses philosophiques critiques et nuancées.

En philosophie politique contemporaine, le débat a été initié par Joseph H. Carens qui publie en 1987 son article notoire « Aliens and Citizens : The Case for Open Borders ». Le texte fut rejeté par trois grandes revues académiques avant d'être enfin publié par *The Review of Politics*. L'argument de Carens consistait à démontrer que selon trois grandes approches philosophiques, le libéralisme de Rawls, le libertarianisme de Nozick et l'utilitarisme, la défense de l'égalité des chances et de la liberté de mouvement des individus plaide en faveur de l'ouverture des frontières. L'individualisme normatif défendu par Carens va à l'encontre d'une certaine approche communautarienne des droits collectifs, sur laquelle repose une conception traditionnelle des prérogatives de la souveraineté des États, telle que représentée par la pensée de M. Walzer dans le cadre de cet article canonique. Depuis 1987, le débat contemporain s'est enrichi des contributions de nombreux auteurs et s'est complexifié à l'aune des flux migratoires actuels.

Ce dossier spécial sur les enjeux des migrations contemporaines est le lieu propice pour souligner l'excellence de la recherche aux

cycles supérieurs au département de philosophie de l'Université de Montréal. À ce titre, il y a lieu de souligner deux mémoires de maîtrise en particulier, les travaux pionniers de Corentin Lelong (2011) sur le statut des réfugiés climatiques ainsi que l'analyse approfondie de Alexandre Beaudoin-Peña (2019) sur le prétendu droit d'exclure des États. Les quatre articles réunis ici sont issus d'un séminaire sur les enjeux éthiques et politiques de l'immigration qui s'est déroulé pendant la session d'hiver 2019. Tous les participants de ce séminaire, sans exception, ont contribué de manière indispensable à la richesse des discussions et à la finesse des réflexions philosophiques qui ont été développées.

Le premier article de Erika Olivaux présente une perspective d'analyse féministe percutante sur la crise des réfugiés inspirée des travaux de I. M. Young au sujet des notions d'injustice structurelle et de responsabilité, et des recherches de S. Parekh sur les enjeux éthiques et politiques soulevés par le traitement des réfugiés à l'échelle internationale.

Le second article de Fabio Robibaro présente un examen critique du programme canadien d'intégration des immigrantes embauchées comme aides familiales ou aides domestiques résidentes. À travers cette analyse critique, l'on comprend mieux comment une certaine précarité voulue, qui maximise les intérêts des employeurs et du gouvernement canadien, exacerbe les causes contextuelles de vulnérabilité causant préjudice à cette catégorie de travailleuses temporaires.

Le troisième article de Marie-Mirella Tranquille propose un éclairage historique à la fois fascinant et troublant sur les politiques d'admission et d'exclusion aux États-Unis, mettant en perspective les dérives racistes qui les ont marquées. Nul doute que les travaux discutés de A. Chomsky et de J. Mendoza nous permettent de mieux appréhender les périls de notre temps.

Le dernier article de Guillaume Soucy porte plus spécifiquement sur les tensions entre droits collectifs et droits individuels qui se trouvent au cœur des débats sur l'immigration et propose un cadre théorique normatif nous permettant de réconcilier les intérêts fondamentaux des immigrants et ceux des membres de la communauté d'accueil.